

Le programme

1

Présentation du cadre légal d'intervention de la personne qualifiée

Avec l'intervention d'un avocat écoutant de la ligne Santé Info Droits

2

Rapport d'activité des personnes qualifiées dans la région Auvergne Rhône-Alpes en 2025

Avec l'intervention d'un représentant du service de l'autonomie de l'ARS Auvergne Rhone Alpes

3

Présentation des modalités de recours des personnes accompagnées en cas de manquement aux droits

Avec l'intervention des référents en charge des personnes qualifiées exerçant dans le Rhône



Avec le soutien de